

## OENOTOURISME : Les vignobles du Sud-Ouest reconnus « itinéraire culturel européen » par le Conseil de l'Europe

Le 15 juin 2022, les vignobles du Sud-Ouest ont été reconnus comme « itinéraire culturel européen » par le Conseil de l'Europe. L'[INTERPROFESSION DES VINS DU SUD OUEST - IVSO](#) / **T** : 05.61.73.87.06 (siège à Castanet-Tolosan/31) a été la 1ère interprofession viticole à s'engager, à travers l'itinéraire Iter Vitis, les Chemins de la Vigne et celui des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, pour une reconnaissance de la qualité de ses paysages et de la diversité culturelle de son territoire. Désormais le Sud-Ouest, 1er bassin viticole, est inscrit au titre de la Route Culturelle Européenne de la vigne et du vin « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne ». Cette reconnaissance institutionnelle visait non seulement à célébrer la valeur culturelle et civilisationnelle des vignobles du Sud-Ouest mais aussi à mettre en avant leur valeur écologique, générée par un encépagement à la fois rare et complexe.

<https://www.vignobles-sudouest.fr/>